

Changer l'image de marque du bois auprès du grand public

Il faut s'interroger sur le type d'action à mener pour modifier une image de marque malgré tout loin d'être tout à fait négative dans l'état actuel chez le grand public. Il s'agit de rendre son comportement moins affectif et plus averti vis-à-vis d'un matériau riche en qualités diverses.

Il peut être imaginée une campagne médiatique d'envergure comme l'a vécue la région Aquitaine lors des années passées. Pourquoi ne pas imaginer que d'ici quelque temps, le « Pin de Provence » pour le pin d'Alep ne résonne auprès du grand public comme un label à l'instar du « Pin des Landes », pour le pin maritime pourtant délaissé pendant des décennies ?

Ce peut être une action en douceur à adapter au tempérament méditerranéen attaché à la pierre et associant aisement le bois et le feu. De toute façon, il faut se garder de préconiser trop hâtivement l'emploi à grande échelle de bois méditerranéens dans la construction car à cause du

niveau actuel des connaissances sur ces bois, on risque des contre-performances qui sont toujours retentissantes et longues à effacer de la mémoire collective...

Le groupe a pris connaissance de deux extraits d'un rapport de la société Gira SARL pour le compte de la Direction des forêts⁽¹⁾. On les trouvera dans ces colonnes.

Ce rapport a l'intérêt d'être rédigé par des personnes extérieures à la filière. Il apporte par son style des éclairages nouveaux comme il en faudrait plus souvent pour faire évoluer la profession un peu nombriliste.

R. M.

(1) Etude des opportunités et contraintes pour une politique de promotion dans la filière bois. Rapport final présenté à la Direction des forêts, Direction de la production et des échanges, 1^{er} avenue de Lowendal, Paris.

L'utilisation du bois dans la maison vue par les consommateurs et les artisans de la filière*

La plupart des interlocuteurs sont conscients que le bois a perdu beaucoup de place dans la maison et que ce terrain perdu peut être récupéré. Les artisans attribuent la baisse d'utilisation du bois aux causes suivantes :

— l'industrie a imposé le béton et le ciment, qui ne nécessitent qu'une main d'œuvre bon marché. Le rôle du maçon s'est accru, et celui-ci est peu enclin à promouvoir le bois au détriment de la pierre;

— les architectes ont donc pris l'habitude de raisonner en terme de béton et de profilés. Maintenant, penser bois leur demande une adaptation;

— alors que les autres matériaux ont assuré leur promotion, le bois n'a pas

vraiment communiqué pour imposer sa présence dans la maison.

Beaucoup d'interlocuteurs notent que la mode du rustique a relancé le bois, ou tout au moins l'a rendu plus présent à l'esprit. Certains se demandent même s'il n'est pas possible de mettre le bois à la mode, au détriment du béton qui est froid et qui vieillit mal.

Pour les consommateurs, le bois n'existe dans la maison que s'il est visi-

*D'après l'enquête « Étude des opportunités et contraintes pour une politique de promotion dans la filière bois », réalisée par Gira SARL CIB, 01250 Ferney-Voltaire, pour la Direction des forêts, 1^{er}, avenue de Lowendal, 75007 Paris, décembre 1987.

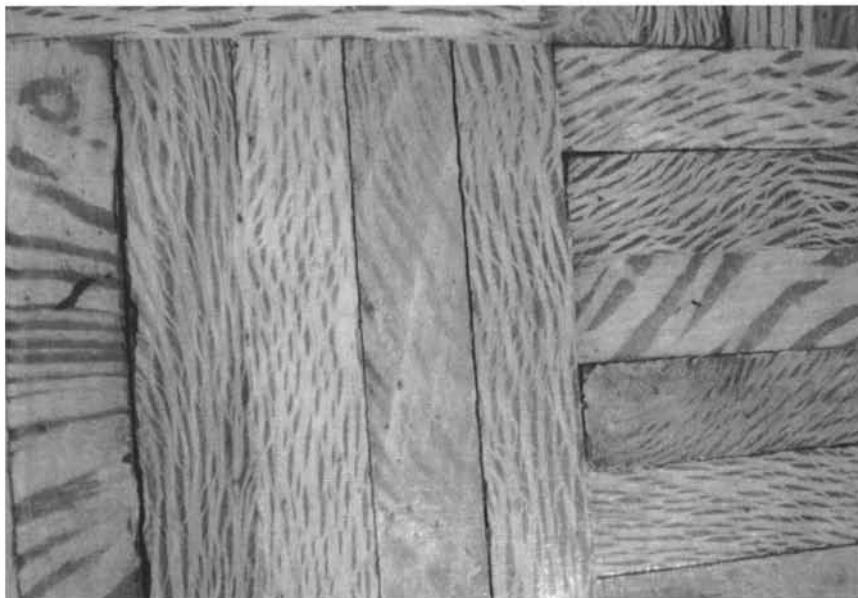
ble. Si le bois n'est pas visible, il disparaît complètement de leur perception, il n'existe plus. Ainsi, les consommateurs parlent des portes et fenêtres, du parquet, du lambris, etc. Ils ne parlent pas ossature ou charpente en bois. Le problème est un peu différent pour les bricoleurs lourds, mais ils sont peu nombreux. Pour eux, la charpente existe car elle a des caractéristiques techniques, des capacités de résistance au vent, à la pluie... Mais dans ce cas, la perception est uniquement technique.

Le choix de la maison

Le choix de la maison est directement lié aux capacités financières du ménage. En général, l'acheteur potentiel définit le financement maximum qu'il peut obtenir et, ensuite, il cherche une maison en rapport avec ses moyens. Ceux-ci déterminent directement le choix de la taille de la maison et des matériaux utilisés.

Dans cette étude, nous nous sommes limités aux cas de la maison individuelle, car le client a une possibilité de choix et de décision largement supérieure à celle qu'il aurait dans des logements collectifs. Dans le premier cas, il y a décision avant construction; dans le second cas, le client ne peut que choisir d'acheter ou de ne pas acheter. C'est une décision-sanction, qui peut au demeurant paraître confortable : elle évite la responsabilité du choix.

L'analyse du discours montre que le client justifie toujours son choix. Il tente de le rationaliser par des critères d'esthétique ou d'efficacité. Quand il se trompe, il accepte difficilement de reconnaître son erreur, surtout s'il se sent responsable du choix de ses matériaux.



Le parquet fait partie du « bois perçu » par les consommateurs, malgré l'invasion de la moquette. En bois méditerranéens, comme ici il peut être particulièrement esthétique.
Photo F. B.

Le bois dans la maison

Les portes et les fenêtres

Lorsque le client choisit, de façon volontaire, le matériau pour les portes et fenêtres, il opte toujours pour le bois, qu'il soit massif ou transformé, à l'exclusion de tout autre matériau.

Il reconnaît les défauts du bois lorsque celui-ci est exposé aux intempéries : il gonfle à l'humidité et la fenêtre risque de mal se fermer; il se contracte au froid et laisse passer les courants d'air; il demande à être entretenu régulièrement (beaucoup parlent de Bondex) pour conserver un bel aspect.

Mais les clients savent que les techniques modernes de traitement pallient à ces défauts. Les rares qui préfèrent le métal (aluminium) réagissent plus en techniciens qu'en esthètes. Ils refusent la corvée d'entretien, sans se préoccuper de la valeur décorative.

Lorsque le client choisit des fenêtres en bois massif, il indique son choix au maître d'œuvre qui décide, en définitive, de l'essence. Celui-ci sera amené à proposer des bois exotiques, soit parce qu'il achète de la menuiserie industrielle, soit parce qu'il sait que ce type de bois est facile à travailler et que ses propriétés physiques (résistance aux intempéries) sont satisfaisantes. Le client est beaucoup plus attaché à l'aspect esthétique qu'à la composition du bois. Beaucoup de consommateurs confondent une porte en chêne et une porte façon chêne.

Néanmoins, dans certaines régions, une minorité de (riches) amateurs exige des essences telles que le pin d'Orégon, le Douglas, qui leur paraissent offrir une esthétique plus moderne. Ils ont en général vu et apprécié des maisons dont

les portes et fenêtres étaient composées du matériau en question et tiennent à avoir le même chez eux.

Le menuisier peut proposer du bois transformé, c'est-à-dire du bois abouté. Notons que l'aboutage n'entraîne pas l'adhésion totale des menuisiers. Ils reprochent une certaine fragilité au produit. Mais ils reconnaissent que cette mauvaise impression provient essentiellement des premiers essais qui n'étaient pas fructueux, faute d'une maîtrise parfaite des techniques de collage. Ils savent que la chimie de la colle a réalisé de grands progrès dans ce domaine. Néanmoins, tous ne sont pas totalement convaincus. De plus, le client a la sensation que le bois est construit à partir de déchets.

Certains menuisiers ont salué la belle qualité de l'aboutage en pin des Landes, mais ils regrettent que le prix se situe entre celui du frêne et celui du chêne massif. Ils jugent que ce n'est pas du tout compétitif. Nous verrons que ce problème technologique revient souvent : on refuse longtemps un produit à cause des balbutiements initiaux en qualité et en prix.

Les lambris

C'est un élément de décoration qui peut soit évoquer le retour aux anciennes maisons, soit au contraire aller vers une esthétique moderne liée à une certaine volonté de ne pas s'entourer excessivement de meubles (qui masquent les lambris). Beaucoup préfèrent des espaces dépouillés. Quand on décide de poser un lambris, c'est pour qu'il soit visible. Certains savent que le lambris peut être un isolant, mais ce n'est pas la motivation première. Les menuisiers interrogés constatent un certain regain d'intérêt pour le lambris, mais ils regrettent d'être peu embauchés pour le travail de pose. D'après eux, les propriétaires de maisons ont plutôt recours « au travail au noir » pour poser les lambris.

A nouveau, le prix peut être un frein à l'achat. Mais on ne veut pas d'un lambris trop bon marché qui serait peu esthétique et qui risquerait de se gondoler.

Les parquets

Les enquêtés reconnaissent que le parquet était autrefois majoritairement utilisé dans les logements. Il a disparu aujourd'hui au profit de la moquette. Rappelons que pour le client, le parquet recouvert de moquette n'existe plus à ses yeux. La substitution parquet/moquette a été facilitée pour au moins deux raisons :

— l'agressivité commerciale des producteurs de moquette, la grande diffusion des points de vente, donc leur proximité, facilitent l'achat et le renouvellement du produit. Par ailleurs, beaucoup de clients redoutent le décor

immuable. Ils préfèrent pouvoir le changer régulièrement. C'est facile pour la moquette, difficile pour le parquet :

— l'entretien du parquet était éprouvant. Il fallait le nettoyer à la paille de fer, puis le cirer, avec ensuite le risque de chute par glissade. Ce n'était pas le seul défaut : le parquet craquait et l'on a vu que ce bruit évoquait pour certains des fantômes, la maison hantée. Par ailleurs, le contact est froid lorsqu'on se déplace pieds nus. Beaucoup ne conçoivent pas actuellement (mais la situation peut évoluer) s'asseoir par terre sur un plancher, alors que cela paraît plus facile sur une moquette. Celle-ci est un matériau qui paraît plus moderne et plus doux.

Un retour au parquet peut éventuellement être envisagé grâce aux nouvelles techniques de vitrification ou de vernissage, qui facilitent l'entretien. Mais certains doutent encore de la résistance de ces traitements à l'usure provoquée par le frottement des chaussures (quoique la moquette soit aussi fragile). Par ailleurs, en cas de chauffage par le sol, on craint que le bois ne joue beaucoup.

En tout état de cause, le client ne semble pas désirer revenir à la latte de bois ancienne, qu'on s'est empressé de recouvrir de moquette. Il préfère le parquet-décoration qui peut s'harmoniser avec des tapis. Les interlocuteurs interrogés apprécieraient particulièrement le kit amovible. En cas de lassitude, on pourrait le revendre d'occasion (ou le jeter si le prix est équivalent à celui de la moquette) et en poser un autre avec un décor différent. Le client demande plus un décor, une ambiance, qu'un matériau particulier (frêne ou châtaignier). Néanmoins, le pin est exclu car jugé comme un bois tendre, donc facilement dégradable par les chaussures (surtout si la mode des talons aiguilles revient).

Les escaliers en bois

Beaucoup de consommateurs subissent plus qu'ils ne décident du choix du matériau utilisé pour la construction de leur escalier. Ceux qui néanmoins décident réellement eux-mêmes et optent pour le bois (la cible est peu large) choisiront un escalier en bois massif, dont toutes les composantes seront de la même essence. Ils conçoivent difficilement qu'on mélange le bois, cela ne leur paraît pas pur, pas authentique (même si en définitive, c'est plus solide ou plus économique pour la même résistance).

Mais le client n'est pas toujours définitivement fixé sur le choix de l'essence. Le menuisier peut facilement l'influencer et imposer par exemple du châtaignier à la place du chêne. Sa prescription sera acceptée.

La maison ossature bois (MOB)

La maison ossature bois est souvent citée par les professionnels comme un vecteur puissant de développement du bois. On rencontre peu d'échos parmi les consommateurs, car cette technique est peu connue.

La clientèle

Les petits constructeurs de MOB pensent séduire une clientèle sensible aux thèmes écologiques tels que : le bois est naturel, c'est une matière première rapidement renouvelable. Ils souhaitent utiliser du bois français et le faire savoir.

- par manque d'étanchéité, si le bois bouge beaucoup aux joints;
- par une transformation physique : le bois peut se fendre, se tordre, se briser.

Ces craintes sont alimentées, d'une part par la méconnaissance du produit, et d'autre part par l'absence de « témoins », lorsque tout le bois est caché. Ces témoins (bois visibles) peuvent prouver que le bois de la charpente reste intact.

Le propriétaire de MOB est un peu moins inquiet sur la solidité de l'édifice, mais il estime que sa maison ne constituera pas un héritage sérieux pour ses enfants. Cela ne constitue pas vraiment un problème car le client achète avant tout cette maison pour se loger. Il est cependant conscient que pour transmet-



Dans le sud de la France, la tradition est la maison en pierre. Mais sa solidité ne doit pas occulter les risques d'incendie, comme ici, où l'ombrage du pin pourrait bien un jour partir en fumée... Photo F. B.

Mais ils oublient que l'utilisation de bois, en particulier français, peut être interprétée comme une agression supplémentaire envers les forêts qui souffrent déjà de grands maux (incendies, pluies acides, maladies épidémiques). Il semble que même s'il a des adeptes, l'argument écologique doit être utilisé avec précaution, pour ne pas restreindre l'utilisation du produit à des marginaux. La MOB ne doit pas être la maison du militant.

Dans la conception de la maison, les fabricants concentrent leurs efforts sur l'annulation de toute différence visible entre la MOB et la construction traditionnelle. Pour eux, posséder une MOB ne doit pas se voir.

Le client craint que le bois ne se dégrade :

- sous l'action de l'humidité : « *il risque de pourrir* » s'exclame-t-on;
- sous les assauts de la vermine, si le bois n'est pas suffisamment traité;

tre une maison de génération en génération, celle-ci doit être construite en traditionnel. Pour les amateurs de pérennité, la MOB est vécue comme une « boîte en sapin », selon le mot d'un interlocuteur.

Des non propriétaires se rappellent qu'auparavant, le bois était utilisé pour construire des maisons pour les pauvres, alors que la pierre était réservée aux gens riches. Ceux-ci ont conservé du bois une image défavorable. Pour se rassurer sur la longévité, les propriétaires de MOB évoquent des arguments techniques, car ils ne peuvent pas s'appuyer sur des expériences probantes.

Ils expliquent que l'ensemble de l'armature ne s'écroule pas quand un élément est retiré. Ainsi, un choc extérieur provoque moins de dégâts que sur une maison traditionnelle, et la réparation est plus facile : « *si une voiture percute le mur, il y aura un trou, sans plus* », explique-t-on. La construction

d'une maison traditionnelle est plus interdépendante que celle d'une ossature bois. Par contre le client doit prendre des précautions quand il perce le mur de part en part (pour un passage de fil électrique par exemple), car il y a risque d'infiltrations. Le problème ne se pose pas pour le béton.

Pour lever une partie de ces craintes, les artisans producteurs de MOB ont souvent l'idée (parfois ils parviennent à la réalisation) de monter une MOB pour expliquer clairement le principe de construction.

Le risque d'incendie

Le risque d'incendie est omniprésent dans les évocations du bois, mais la crainte est moins grande quand il s'agit d'objets (meubles) ou d'éléments (parquets) en bois. Inconsciemment, on pense pouvoir circonscrire le feu dans ce cas. Par contre, quand la « maison brûle », le fantasme de destruction totale apparaît. Cette crainte est amplifiée parce que tout le monde a déjà vu du bois brûler et on imagine aisément l'incendie dans la maison. Pourtant, peu de gens ont assisté concrètement à un incendie de maison en béton. Et ils pensent *a priori* que le béton ne brûle pas.

Beaucoup d'enquêtés, surtout les possesseurs de MOB, cherchent à censurer cette crainte qui peut devenir très forte. Pour lutter contre celle-ci, ils évoquent symboliquement la présence simultanée de l'eau froide (étang, pluie au milieu d'un paysage campagnard) ou chaude (sauna, serres pour les plantes tropicales). Ce symbolisme sera intéressant à mettre en œuvre dans des communications publicitaires.

Pour prouver la réalité de leur crainte, les interlocuteurs déclarent que les assurances exigent une surprime à cause de la très forte présence de bois. Pour être plus affirmatifs, ils déclarent que les primes sont calculées sur le volume de sinistres constatés et non sur une idée préconçue. Ceci prouve, à leurs yeux, la réalité de leur crainte sans que leur apparaisse la contradiction entre la nouveauté du produit et les possibilités de calculs actuariels. Certains sont surpris de constater que des compagnies d'assurance ne pratiquent pas de tarifs pénalisateur particuliers.

L'isolation

Les néophytes craignent une mauvaise isolation phonique de l'ensemble. Ils redoutent que la structure ne résonne comme les pas sur un parquet. Ils jugent que le bois sera plus sonore que le béton. Les possesseurs de MOB ont des opinions diverses sur ce sujet, surtout en ce qui concerne l'isolation phonique intérieure :

— certains constatent que le son se propage facilement à l'intérieur de la maison; les voix humaines sont facilement audibles d'une pièce à l'autre;

— d'autres constatent que les pas résonnent sur le parquet, que celui-ci craque. Mais le bruit est considéré comme inhérent au parquet, pas à l'ossature.

Par contre, tous s'accordent à juger bonne l'isolation phonique entre l'extérieur et l'intérieur. La structure吸erce particulièrement bien les sons graves qui vibrent. L'isolation thermique est satisfaisante, surtout l'hiver, ce qui permet de réaliser de notables économies de chauffage. Les menuisiers-charpentiers sont tellement sûrs de la MOB à ce point de vue, qu'ils pensent promouvoir corrélativement le chauffe-eau solaire. Mais cette option risque peut être d'accentuer trop l'image écologique « militante » de ce produit.

Les possesseurs apprécient que l'isolation soit dans le mur (ossature bois) et que le matériau isolant n'empiète pas sur la maison. Il ne réduit pas ainsi la surface habitable, que l'on désire la plus grande possible. Par contre, ils reprochent que l'été, le bois soit un piège à chaleur (certains ont transformé ce défaut en qualité en construisant des serres, des jardins intérieurs): quand la chaleur entre, elle ne sort plus, et la maison n'est plus fraîche. Cet aspect renforce l'idée que la maison en bois est surtout adaptée aux régions froides. Les architectes signalent que les problèmes de circulation d'air ne sont pas toujours bien réglés au niveau des jonctions. Si la circulation d'air est faible, le bois risque de moisir. Si elle est trop forte, et que les jonctions sont mal jointes, l'isolation thermique risque d'être affaiblie. Ce risque est aggravé quand le bois joue beaucoup.

L'intérêt du bois dans la MOB

Nous avons vu que le client désire voir le bois sans que l'ensemble de celui-ci soit visible. Il ne souhaite pas non plus être envahi par le bois, ce qui transformera le nid douillet en espace angoissant, étouffant. Une MOB ne signifie pas une maison toute en bois. Dans certaines réalisations, quelques « menuiseries » sont en PVC.

Fondamentalement, les clients désirent voir le bois massif, cacher le bois transformé.

Certains désirent que le bois massif soit visible de l'extérieur. La présentation doit être ostentatoire. Les autres préfèrent qu'il ne soit visible que de l'intérieur, pour évoquer le nid douillet. Ce souhait est exprimé d'autant plus fortement que les craintes de dégradation due aux intempéries sont importantes.

La façon de montrer le bois ne doit pas satisfaire uniquement les amateurs de rustique. Le bois doit aussi s'intégrer dans une ambiance moderne et dépouillée. Sous forme de parquet, de lambris, de poutres et pourquoi pas de panneaux muraux, il peut décorer une pièce à lui

seul, sans qu'on ait besoin de le masquer par des armoires ou des buffets. Par contre, il semble très important aux yeux des clients de jouer sur la couleur du bois et sa complémentarité avec la couleur des autres matériaux.

La présence de bois doit intégrer une autre architecture, pour ne pas reproduire les stéréotypes : maison en bois = pays nordique ou de haute montagne, maison en pierre = pays du Sud et de plaine. Elle doit être plus spécifique, sans copier servilement la structure en béton.

Les architectes reprochent l'absence d'architecture spécifique à l'ossature bois. Ils prétendent que la MOB souffre de la projection, de la transposition du modèle basé sur le béton ou la pierre. La MOB pourrait renouveler l'architecture, car avec ce système, on peut mieux articuler les volumes : c'est une question de montage.

Un architecte conclut : « *Il faut un message architectural pour que les gens aient envie d'avoir une MOB* ». Les clients répondent à ce souhait en affirmant qu'ils désirent effectivement un renouvellement de l'architecture, et que la MOB permet des variations architecturales de la plus simple à la plus complexe. Il est possible de construire des structures de plusieurs niveaux, d'obtenir des volumes différents.

Le bois permet aussi à la maison d'être agrandissable, donc d'être modulable en fonction de l'évolution de la famille, pour un coût peu élevé. Cet argument est fort apprécié car il permet à la famille d'investir peu dans la maison à une époque où elle est peu fortunée (le début du couple). Puis la maison s'agrandit avec la croissance du niveau de vie et la venue d'enfants. La venue du troisième enfant pose moins de problèmes. Il n'est plus nécessaire de changer de logement.

Les problèmes d'approvisionnement

Des clients insistent sur l'idée qu'ils ont participé eux-mêmes à la conception de la maison, alors qu'avec du béton, c'était moins évident. Ils ont eu ainsi une relation plus directe avec le bois et avec l'entrepreneur. Ils ont pu ensuite mieux s'approprier leur maison, puisqu'ils en étaient les concepteurs (du moins en partie), les responsables. La MOB permet une construction sur mesures. Bien sûr, il est aussi possible de proposer des plans préétablis. Mais cela ne paraît pas très intéressant, dans la mesure où avoir conçu leur maison est actuellement la seule fierté des propriétaires.

Par contre, certains ressentent une frustration : ils participent aux plans, mais ils ne voient pas la maison se construire progressivement comme dans le traditionnel. Toute la menuiserie s'effectue en atelier, puis la construction

elle-même est rapide. Cela paraît magique, mais pendant cette phase de la tente, le propriétaire doit affronter les questions des voisins sur la raison de l'arrêt des travaux.

Les fabricants posent le problème de l'approvisionnement en bois, car ils préféreraient utiliser du bois de leur région (plutôt que d'une autre région française). Peu d'entre eux conçoivent de s'approvisionner dans une autre région, sauf si la leur est pauvre en bois. Pour eux, c'est une entraide entre industriels locaux. Bien entendu, cette option n'est considérée comme valable que si elle n'entraîne pas une dégradation de la qualité. Dans ce cadre, les fabricants sont très critiques sur l'approvisionnement. Actuellement, ils achètent leur bois par deux canaux : le négoce et l'achat direct chez les scieurs.

Le négoce

C'est le canal privilégié car il offre beaucoup de facilités et de souplesse. D'après les artisans, les négociants achètent de préférence des bois étrangers, en particulier du bois du Nord, car il est facilement accessible. La qualité satisfait les clients et les prix sont compétitifs. Il semble néanmoins que pour les négociants, si le bois français offre la même qualité, les mêmes services, et si les clients le demandent, ils ne verront aucune objection à changer de fournisseur.

Les scieurs

Les menuisiers critiquent fortement cette corporation dont ils ne comprennent pas le problème principal, à savoir comment utiliser les bois de moindre qualité. En effet, ils expliquent que :

- les scieurs réservent à l'exportation les bois de haute qualité, gardant le « tout-venant » pour le marché intérieur. D'après eux, les belles billes partent pour l'Europe (Allemagne, Suisse, etc.). Ils regrettent que le bois de très bas de gamme ne puisse pas être exporté en Afrique du Nord, car d'après eux c'est le marché protégé de l'URSS;
- les scieurs refusent de trier le bois (le tout-venant) sous prétexte que le mauvais bois deviendra invendable. Le menuisier ne comprend pas cet argument car lui désire du bois de qualité;
- plus fondamentalement, les scieurs n'adoptent pas de politique marketing efficace. D'après les menuisiers-charpentiers, il se contentent de vendre avec une attitude de perdants, de « looser ». Ils pensent imposer leur manière de travailler (vente du tout-venant sans triage) et leur produit : absence de séchage alors que les banques dissuadent le menuisier de stocker le bois car cela constitue une trop longue immobilisation d'argent; pas de traitement correct de la résine; pas d'adaptation aux normes étrangères, auxquelles les menuisiers se sont habitués.

Actuellement, ces derniers ne comprennent pas pourquoi ils accepteraient l'effort de modifier leurs habitudes.

Le menuisier préférerait être consulté dans la définition des normes. Mais les rencontres entre scieurs et menuisiers semblent très froides. Ceux-ci se sentent peu écoutés, voire même méprisés.

Devant l'accumulation de tous ces problèmes, certains groupements de menuisiers traitent directement avec les scieurs scandinaves sans passer par le négoce. Ils jugent plus facile de traiter avec Stockholm qu'avec le scieur local.

Les qualités de l'ossature bois ... perçues par le consommateur

Les néophytes n'y voient *a priori* que peu de qualités, en dehors de la valeur décorative du bois visible.

Les propriétaires apprécient l'isolation thermique (voir supra) et le confort de vie.

Les bricoleurs lourds souhaitent la maison en kit qu'ils pourraient construire eux-mêmes. En effet, avec de l'ingéniosité, l'ossature bois pourrait se vendre en modules. Le monitorat (enseignement vendu avec le produit, concernant la façon de construire la maison) pourrait faciliter son développement. Les petits fabricants n'apprécient pas cette orientation car ils redoutent de devenir à terme inutiles. Ils n'imaginent pas que la clientèle du kit n'est peut-être pas la même que celle qui peut s'offrir une maison toute construite.

Certains propriétaires évoquent l'idée que la maison pourrait suivre son propriétaire en cas de déménagement. Elle faciliterait la mobilité géographique, alors que la maison traditionnelle est trop enracinée dans le sol, trop conservatrice. La MOB pourrait représenter un dynamisme social. Actuellement, son architecture peu typée s'adapte à tous les paysages et son poids à tous les types de sol.

Les fabricants mettent en avant la rapidité de construction, argument positif pour eux. Mais le client est peu intéressé par cet aspect, sauf dans les rares cas où il est confronté à des problèmes de crédit-relais.

Si le travail semble trop rapidement achevé, le client risque d'avoir la sensation qu'il est bâclé; s'il s'éternise (une année paraît longue), le fabricant fait preuve de négligence. Entre les deux, la marge est tout de même importante.

En fait, le client est plus attentif au respect des délais car, souvent, il a pris des dispositions pour libérer les lieux de l'ancienne résidence à une certaine date.

Fondamentalement, le client ne désire pas acheter moins cher car il sait que le bois est coûteux. Moins cher signifie avoir du bois de mauvaise qualité. Cette crainte est accrue si le bois n'est pas visible. On a l'impression que le constructeur le cache (sous-entendu, il veut masquer les défauts). Le client préfère obtenir pour le prix maximum qu'il peut payer, la maison la plus grande avec des signes de valorisation sociale.

L'idée de moins cher peut aussi connoter celle de moins solide, de plus fragile. Par rapport au prix, les artisans sont conscients que la MOB n'occupe pas un créneau précis : « *ça va de la caisse à savon au palais* » disent-ils.

S'il semble nécessaire d'éviter les réalisations trop bas de gamme qui confortent l'idée de la « cage à lapins », il est difficile de standardiser la MOB, de la figer sur un créneau de prix précis. Actuellement, on note une effervescence au niveau de la technique, qu'il serait dommageable de briser. Par contre, on peut toujours faire rêver le client sur des constructions de prestige et lui vendre le produit moyen de gamme.

Les artisans assurent que le coût du bois est peu important par rapport au prix total de la maison, que le montage est rapide, donc en définitive peu coûteux. Cette démonstration tend à prouver que les frais occasionnés par le menuisier-charpentier ne sont pas les plus lourds.

... perçue par les artisans

Les artisans y voient les avantages suivants :

- la MOB oblige à repenser complètement la technologie de construction. Cette réflexion doit déboucher sur des innovations qui peuvent rejaillir sur l'ensemble de la filière bois. Contrairement aux consommateurs, les artisans accueillent favorablement les nouvelles techniques d'assemblage qui fournissent des matériaux plus résistants que la poutre massive, grâce par exemple à l'utilisation de colles de plus en plus performantes. Cette utilisation de bois « transformés » les incite par contre à cacher l'ossature. Les artisans invités ont élaboré différents systèmes de fabrication. Ils ressentent cette différence plus comme une saine émulation que comme une concurrence à critiquer. Certains éléments nouveaux, comme la double toiture, sont également proposés. On espère le même succès que celui du double vitrage. Cette technique éviterait la pose de laine de verre qui empêche le bois de respirer;

- la MOB devrait revaloriser le métier de menuisier-charpentier mais à condition que ceux-ci changent leurs habitudes. Une nouvelle organisation du travail est nécessaire : les menuisiers doivent prendre la direction de la maîtrise d'œuvre, au détriment des maçons.



L'innovation : ici, la charpente « Philibert de L'orme » d'Itac à Foresterrannée 87. Photo Louis-Michel Duhen

Ils doivent apprendre à coordonner efficacement les divers corps de métiers et à mettre sur pied une équipe commerciale. Les rapports avec l'architecte devront également changer. En effet, les plans d'une MOB sont faciles à réaliser et le métier de menuisier oblige à savoir réaliser un plan. Ce dernier souhaitera donc imposer ses idées à l'architecte. Un nouveau mode de collaboration devra être mis au point.

Une nouvelle dimension pour l'entreprise est nécessaire : les petits fabricants de MOB s'interrogent sur l'image qu'ils doivent offrir aux clients : celle d'artisans ou d'industriels.

De nouvelles relations avec la clientèle seront nécessaires : actuellement, le client pense maison = maçon. Les menuisiers-charpentiers, qui se demandent pour l'instant comment faire évoluer cet état d'esprit, devront trouver la solution. Par ailleurs, ils devront se mettre à l'écoute du client. Les charpen-

tiers par exemple qui se contenteraient de poser sur demande la charpente, doivent réaliser un réel effort d'adaptation. En effet, si le client se laisse souvent prescrire les matériaux, il est par contre sensible à la qualité des finitions, à l'esthétique, au rendu final du travail. C'est également souvent le domaine où les femmes interviennent.

Officiellement, les enquêtés se déclarent prêts à affronter ces changements et à prendre le challenge. Mais ils hésitent à s'installer les premiers sur le marché. Ils redoutent la réaction des maçons. Et cette crainte n'est qu'accrue par l'attitude très négative de la profession de l'immobilier à l'égard de la MOB. Les participants ont peur d'avoir raison trop tôt.

D'un autre côté, la perspective d'un tel marché les intéresse sachant que la MOB permet au menuisier d'intervenir tant au niveau de la construction que de la réparation et de l'agrandissement.

Les niveaux de blocage

Les freins à la diffusion du bois proviennent :

- des architectes qui ont désappris le bois. Ils se sont habitués à construire des maisons avec des matériaux différents. A cause de leur responsabilité, ils cautionnent difficilement ces constructions. Les menuisiers sont tentés de les juger comme des parasites à l'honoraire très coûteux. Beaucoup pensent qu'ils n'innoveront pas pour le bois. Que celui-ci soit français ou étranger, ils conserveront leurs habitudes. Par exemple : recommander les bois exotiques pour les fenêtres;

- de l'administration qui exige un agrément technique pour autoriser la construction de logements collectifs, type HLM. D'après les interlocuteurs, les normes d'agrément technique n'existent pas. Cet agrément permettrait aussi de dégager la responsabilité du menuisier (cette demande traduit un fond d'inquiétude du menuisier-charpentier envers la MOB). L'administration reprend aussi à son compte les craintes d'incendie, par exemple dans les locaux publics, en imposant l'installation de portes métalliques au détriment du bois. Elle craint plus la combustion que la dilatation. Pourtant, d'après les menuisiers, les pompiers refusent d'entrer dans des maisons à charpente métallique. Les candidats au logement s'inquiètent de savoir si l'utilisation du bois est compatible avec le respect des contraintes draconiennes du cahier des charges imposé par l'administration. Ce souci n'apparaît pas pour la pierre ou le béton;

- des grands constructeurs industriels qui devraient transformer leur mode de production et de recrutement de main-d'œuvre. De plus, ils ne croient pas que la clientèle demande ce genre de produit. Ils appuient leurs arguments sur des réalisations de médiocre qualité.

Gira SARL

Les témoignages étrangers

En Italie, la majorité de la population vit dans de grandes villes où il n'y a pas de maison à ossature bois. Ce type d'habitat n'existe qu'en proportion très faible dans les montagnes, au nord et au centre du pays. D'après Roberto Visente, il n'y aurait pas un grand marché pour la MOB dans ce pays très « bétonné » et c'est un aspect que lui-même découvre à l'occasion de ces journées.

Les bois de la forêt méditerranéenne sont peu valorisés et le pays importe beaucoup de bois pour la menuiserie intérieure et extérieure ainsi que pour l'ameublement.

Au Maroc, d'après Abdessadek Sesbou, le bois de cèdre est très connu et qui se vend très bien. C'est un bois cher : le premier choix coûte environ 6 000 F/m³ plus cher parfois que les bois du nord importés.

Il est très utilisé en menuiserie intérieure et en ameublement. La vente des bois se pratique suivant un système d'adjudication public, comme en France avec l'ONF. Il y a eu des expériences d'exploitation en régie : l'administration marquait les coupes, les exploitait et proposait des lots classés par qualité. Ce système a rencontré un vif succès et

l'administration a encaissé des gains supplémentaires d'environ 50 %.

Pour le cèdre, les scieurs doivent obligatoirement faire l'exploitation forestière. La forêt de cèdre appartient pratiquement entièrement à l'Etat. Pour les autres bois méditerranéens, fort peu de valorisation. Les structures industrielles ont été importées et pensées pour travailler les bois du nord. Il n'y a pas eu d'adaptation pour un travail des petits bois pléthoriques et souvent mal conformés. Mais on assiste à un début de recherche pour la mise au point d'une technologie appropriée à ces

bois. La première priorité pour le Maroc est la caractérisation des essences méditerranéennes pour ensuite les substituer aux bois d'importation.

Abdelhak Boussaha, cite l'utilisation du cèdre dans la construction de chalets en Algérie. Il s'agit de premiers essais datant de 2/3 ans. Le cèdre est aussi utilisé en ameublement. La seconde forme d'utilisation des bois algériens en train d'être promue concerne le chêne Zeen pour les traverses de chemin de fer dont la production commence à être industrialisée.

Sorti de là, les utilisations des autres essences sont très aléatoires et la majorité des bois locaux, pin d'Alep ou eucalyptus, sont dirigés vers la trituration. Les mêmes problèmes qu'en France existent au niveau des scieries. L'industrie lourde préfère encore les bois du nord, mais il y a une volonté de se tourner vers les bois locaux.

Le groupe Houot (France) exporte beaucoup de maisons à ossature bois en Algérie depuis le tremblement de terre de El Asnam il y a une dizaine d'années. Pour Alberto Pinto Borges du Portugal, simplement le constat que le débat n'est pas situé

au même niveau dans les deux pays. Le Portugal est loin encore de parler de construction bois car les priorités sont ailleurs. Le pays rencontre des problèmes de développement forestier très graves: problème des incendies criminels très importants, de l'exode rural et du vieillissement des populations rurales, du choix des essences de reboisement dans une montagne aux vallées très escarpées...

Le groupe conclut ses travaux en visionnant les entretiens de MM. Boissel, Danezan et Ricard.

R. M.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Promobois construction PACA. — Étude sur la construction à ossature bois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Réalisé par le Beterm, décembre 1986

ADRESSES UTILES

Association Casse Tête, 4, traverse Notre-Dame, 13100 Aix-en-Provence.

Agence française pour la maîtrise des énergies (AFME), 27, rue Louis Vicat, 75015 Paris. Tél. : (1) 47.65.20.00.

Comité interprofessionnel de commercialisation du bois et du liège (CICBL), 2, rue Henri Barbusse, 13241 Marseille cedex 1. Tél. 91.08.60.65.

Centre de recherche forestière de Nancy (CRF-INRA), Champenoux, 54280 Seichamps. Tél. (1) 83.39.40.41.

Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA), 10, avenue de Saint-Mandé, 75 012 Paris, Tél. (1) 43.44.06.20.

Centre technique forestier tropical (CTFT), 45 bis, avenue de la Belle Gabrielle, 94130 Nogent-sur-Marne, Tél. (1) 48.73.32.95.

École d'architecture de Marseille-Luminy, 70, route Léon Lachamp, 13000 Marseille, Tél. 91.82.12.81.

École nationale supérieure des arts et métiers d'Aix-en-Provence (Ensam), 2, cours des Arts, 13617 Aix-en-Provence, Cedex, Tél. 42.38.00.06.

École nationale supérieure des techniques industrielles et des Mines d'Alès (Enstima), 6, avenue de Clavières, 30107 Alès Cedex, Tél. 66.78.50.00.

École supérieure du bois (ESB), 6, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris, Tél. (1) 46.28.09.33.

École supérieure des ingénieurs de Marseille (Esim), 28, rue des électriciens, 13012 Marseille, Tél. 91.49.00.12.

École supérieure des sciences et technologies des industries du bois (Esstib), Allée des Hêtres, 88000 Épinal, Tél. 29.34.02.87.

Promobois construction PACA, 37, boulevard Périer, 13285 Marseille, Cedex 8, Tél. 91.53.82.44.

Promobois construction Languedoc-Roussillon, Maison de l'Entreprise, 429, rue de l'Industrie, 34000 Montpellier,

Tél. 68.20.54.42.

Service bois et forêt-Languedoc-Roussillon (Serfob-LR), Estanove I, Boulevard Paul-Valéry, 34000 Montpellier, Tél. 67.42.50.66.

Service bois et forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur (Serfob-Paca), Parc Mar-

veyre, av. Marveyre, 13008 Marseille, Tél. 91.76.20.84.

Université des sciences et techniques du Languedoc (USTL), Laboratoire de mécanique générale des milieux continus, place Eugène Bataillon, 34060 Montpellier cedex, Tél. 67.54.48.52.

Bibliographie extraite du dossier « bois » (Le Moniteur, 1985)

La présente liste d'ouvrages ayant trait au bois dans la construction ne saurait bien sûr être exhaustive.

Elle a été établie à partir d'une bibliographie éditée par le centre technique du bois qui dispose, rappelons-le, d'un service de documentation et d'information.

Construction en bois

Maison à ossature bois ou à colombage. Cahier 117, édition septembre 1983, CTB.

Construire en bois. Édition du Moniteur, 1983.

Maisons de bois en Europe. Édition du Moniteur, 1983.

Les maisons à ossature bois, Cated, Éditions du Moniteur, 1982.

Les revêtements extérieurs des constructions à ossature bois, Cated 1983.

Maisons à colombage, Eyrolles 1980.

Maisons de bois, architectures scandinaves, Dunod 1978.

Systèmes constructifs en bois. Éditions du Moniteur, 1981.

Charpentes

CTB : quarante-deux plans types de charpentes bois, 1983; vingt-et-un plans types de poutres droites en bois, dix plans types de hangars agricoles, 1980, les procédés d'assemblages dans la charpente en bois, 1978.

Construire et rénover : la charpente et la toiture. Eyrolles 1983.

Mémento de la charpente. Chambre syndicale de la charpente 1981.

La charpente en bois. Eyrolles 1980.

Panneaux

Recueil des normes françaises des panneaux dérivés du bois. Afnor 1981.

Le panneau de particules. CTB H. Édition 1983.

Le contreplaqué extérieur. CTB X. Édition 1983.

Emploi des panneaux dérivés du bois en toiture, 1980.

Emploi du contreplaqué en coffrage, 1975.

Menuiseries intérieures et extérieures

Recueil de normes françaises des portes, fenêtres, fermetures. Afnor 1981.

CTB :
Les planchers dans la conception. Dunod 1980.

Les plafonds, conception et exécution. Eyrolles 1974.

Les portes planes. CTB 1977.

Mémento de la menuiserie de parquets et des escaliers. Éditions A. Vial.

Théorie et pratique de l'escalier. Éditions A. Vial.

Les menuiseries extérieures en bois. CTB 1975.

Préservation et protection du bois

Recueil de normes françaises : préservation du bois. Afnor 1982.

CTB : fiches conseils pour la préservation des bois d'ossature normalement ventilés, des bois d'ossature mal ventilés, des fenêtres en bois, des menuiseries intérieures, des ouvrages en bois à l'extérieur; dossiers « Préservation des ouvrages en bois dans la construction », « Insectes », « Champignons » « Le bois et le feu »; brochure « Traitements curatifs des bois en place ».